



Comment faire pour que je ne sois plus propriétaire

Par **chuliedjouly**, le **24/05/2016** à **13:15**

bonjour,

je me permet de vous écrire car j' ai acheter une maison avec mon compagnon en 2011 en ayant un apport personnel notifier dans l'acte de vente. entre temps nous nous sommes marié et divorcé. Lors de notre divorce le partage immobilier n'as pas était spécifié.Monsieur a décidé de garder la maison j'aimerais donc savoir comment ça se passe pour que je ne sois plus stipulé en tant que propriétaire de la maison et quel en ai le coût et surtout comment pouvoir récupérer mon apport personnel.

Merci d'avance pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **24/05/2016** à **13:17**

Bonjour,

C'est simple, votre ex-mari doit vous racheter votre part de propriété et s'il ne le peut pas, il va falloir vendre la maison à un tiers et partager le produit de la vente.